Les Compagnies
Loblaw
Limitée

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Loblaw annonce ses résultats pour le quatrième trimestre de 2024 et l'exercice clos le 28 décembre 2024

Loblaw annonce une croissance du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire[2)] de 10,0 % au quatrième trimestre et de 10,3 % pour l'exercice 2024

BRAMPTON, ONTARIO, le 20 février 2025 Les Compagnies Loblaw Limitée (TSX : L) (« Loblaw » ou la « société ») a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers non audités pour le quatrième trimestre clos le 28 décembre 2024[1)] et la publication de son Rapport annuel de 2024. Le Rapport annuel de 2024 comprend les états financiers audités et le rapport de gestion de la société pour l'exercice clos le 28 décembre 2024.

Au quatrième trimestre de 2024, Loblaw a continué à mettre l'accent sur l'excellence en matière de vente au détail et a enregistré une fois de plus de solides résultats trimestriels sur les plans opérationnel et financier. Les clients ont encore une fois été en quête de qualité, de valeur, de service et de commodité, et ont reconnu la solidité de l'offre de la société dans l'ensemble de son réseau de magasins. La hausse de l'achalandage et la croissance notable des parts de marché dans le secteur de l'alimentation au détail témoignent de la popularité croissante des offres de fidélisation personnalisées du programme PC Optimum[MC], renforcées par des promotions efficaces en magasin et une valeur accrue jour après jour. Dans le secteur des pharmacies au détail, les médicaments sur ordonnance et les services de soins de santé ont continué à produire de bons résultats. Le chiffre d'affaires tiré des produits de l'avant du magasin reflète la croissance des catégories de produits de beauté, surtout celle des produits de prestige. Toutefois, comme prévu, cette croissance a été contrebalancée par l'incidence du retrait des tablettes de certaines catégories de produits électroniques. Au cours de l'exercice 2024, la société a investi dans son réseau en ouvrant 52 nouveaux magasins de vente au détail de produits pharmaceutiques et alimentaires et 78 nouvelles cliniques de soins pharmaceutiques. En 2025, Loblaw entend poursuivre ses investissements dans son réseau en ouvrant environ 80 nouveaux magasins de vente au détail de produits alimentaires et pharmaceutiques et 100 nouvelles cliniques. La société a également franchi un jalon important : elle a inauguré son tout premier magasin T&T® Supermarket aux États-Unis au quatrième trimestre de 2024. Forte de sa stratégie, de ses actifs inégalés et de son équipe dévouée, Loblaw est bien positionnée pour continuer de répondre aux besoins diversifiés des Canadiens aujourd'hui et dans les années à venir.

« Nous sommes très heureux d'avoir enregistré un autre exercice marqué par des résultats opérationnels et financiers stables qui témoignent de l'importance que nous accordons sans relâche à la réalisation de nos stratégies et à l'excellence en matière de vente au détail, a déclaré Per Bank, Président et chef de la direction de Les Compagnies Loblaw Limitée. Nous offrons une valeur inégalée qui trouve écho auprès des Canadiens. Je suis reconnaissant de l'engagement et de l'apport de nos collègues dans toute l'organisation. »

FAITS SAILLANTS DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2024

- Les produits se sont établis à 14 948 millions de dollars, en hausse de 417 millions de dollars, ou 2,9 %.
- Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est chiffré à 14 579 millions de dollars, en hausse de 422 millions de dollars, ou 3,0 %.
    - Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail (Loblaw) a augmenté de 2,5 % comparativement à 2,0 % à l'exercice précédent. Compte non tenu de l'incidence favorable liée au moment de l'Action de grâce, le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté d'environ 1,5 %.
    - Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail (Shoppers Drug Mart/ Pharmaprix) a augmenté de 1,3 % comparativement à 4,6 % à l'exercice précédent, le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance et des services de soins de santé ayant progressé de 6,3 %, ce qui a été en partie contrebalancé par un recul de 3,1 % du chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin.
- Le chiffre d'affaires tiré du commerce électronique a augmenté de 18,4 %.
- Le résultat d'exploitation s'est établi à 852 millions de dollars, en baisse de 91 millions de dollars, ou 9,7 %.
- Le montant ajusté du BAIIA[2)] s'est chiffré à 1 698 millions de dollars, pour une augmentation de 65 millions de dollars, ou 4,0 %.
- La marge brute exprimée en pourcentage[2)] du secteur Vente au détail s'est établie à 30,9 %, en baisse de 20 points de base.
- Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société s'est chiffré à 462 millions de dollars, en baisse de 79 millions de dollars, ou 14,6 %.
- Le bénéfice net dilué par action ordinaire s'est établi à 1,52 $, une diminution de 0,20 $, ou 11,6 %. La baisse est attribuable surtout à une charge hors trésorerie de 129 millions de dollars (94 millions de dollars, déduction faite de l'impôt sur le résultat) au titre du programme de fidélisation *PC Optimum*. Cette charge non récurrente représente la réévaluation du passif au titre de la fidélisation découlant des points non échangés, ce qui reflète la participation accrue des membres *PC Optimum* et les taux d'échange plus élevés.
- Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société[2)] s'est élevé à 669 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 39 millions de dollars, ou 6,2 %.
- Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire[2)] s'est établi à 2,20 $, en hausse de 0,20 $, ou 10,0 %.
- Les dépenses d'investissement nettes se sont chiffrées à 585 millions de dollars, ce qui reflète des dépenses d'investissement brutes de 628 millions de dollars, déduction faite du produit de 43 millions de dollars tiré de la cession d'immeubles.
- La société a racheté aux fins d'annulation 1,95 million d'actions ordinaires à un coût de 352 millions de dollars. Les flux de trésorerie disponibles[2)] provenant du secteur Vente au détail se sont chiffrés à 828 millions de dollars.

PRINCIPAUX FAITS SAILLANTS ANNUELS DE 2024

- Les produits se sont établis à 61 014 millions de dollars, en hausse de 1 485 millions de dollars, ou 2,5 %.
- Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 1,5 %, et le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail s'est accru de 2,4 %.
- Le chiffre d'affaires tiré du commerce électronique s'est établi à environ 3,9 milliards de dollars, soit une progression de 16,9 %.
- Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société s'est chiffré à 2 155 millions de dollars, en hausse de 67 millions de dollars, ou 3,2 %.
- Le bénéfice net dilué par action ordinaire s'est élevé à 6,99 $, une augmentation de 0,47 $, ou 7,2 %.
- Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société[2)] s'est établi à 2 637 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 157 millions de dollars, ou 6,3 %.
- Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire[2)] s'est élevé à 8,55 $, en hausse de 0,80 $, ou 10,3 %.

- Les dépenses d'investissement nettes se sont établies à 1 837 millions de dollars, ce qui reflète des dépenses d'investissement brutes de 2 200 millions de dollars, déduction faite du produit de 363 millions de dollars tiré de la cession d'immeubles.
- La société a racheté aux fins d'annulation 11,0 millions d'actions ordinaires à un coût de 1 754 millions de dollars. Les flux de trésorerie disponibles[2)] du secteur Vente au détail se sont chiffrés à 1 506 millions de dollars.

Voir les notes de fin de document à la fin du présent communiqué de presse.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS ET SECTORIELS

Les tableaux qui suivent présentent les principales mesures de rendement de la société par secteur.

	2024 (12 semaines)				2023 (12 semaines)			
Pour les périodes closes le 28 décembre 2024 et le 30 décembre 2023 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	**Vente au détail**	**Services financiers**	**Élimi-nations**	**Total**	Vente au détail	Services financiers	Élimi-nations	Total
Produits	**14 579 $**	**476 $**	**(107) $**	**14 948 $**	14 157 $	487 $	(113) $	14 531 $
Marge brute[2)]	4 505 $	379 $	(107) $	4 777 $	4 409 $	377 $	(113) $	4 673 $
Marge brute exprimée en pourcentage[2)]	30,9 %	s.o.	— %	32,0 %	31,1 %	s.o.	— %	32,2 %
Résultat d'exploitation	**777 $**	**75 $**	**— $**	**852 $**	843 $	100 $	— $	943 $
Montant ajusté du résultat d'exploitation[2)]	1 014	105	—	1 119	981	87	—	1 068
Montant ajusté du BAIIA[2)]	1 579 $	119 $	— $	1 698 $	1 532 $	101 $	— $	1 633 $
Montant ajusté de la marge du BAIIA[2)]	10,8 %	s.o.	— %	11,4 %	10,8 %	s.o.	— %	11,2 %
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	162 $	37 $	— $	199 $	156 $	39 $	— $	195 $
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières[2)]	162	37	—	199	156	39	—	195
Bénéfice avant impôt sur le résultat	**615 $**	**38 $**	**— $**	**653 $**	687 $	61 $	— $	748 $
Impôt sur le résultat				185 $				188 $
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat[2)]				245				224
Perte nette (bénéfice net) attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle				(1) $				16 $
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social				3				3
Incidence du rachat d'actions privilégiées				4				—
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société				**462 $**				541 $
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société[2)]				669				630
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)				**1,52 $**				1,72 $
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire[2)] (en dollars)				2,20 $				2,00 $
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)				**304,4**				314,9

Pour les exercices clos le 28 décembre 2024 et le 30 décembre 2023 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	**2024 (52 semaines)**				2023 (52 semaines)			
	Vente au détail	**Services financiers**	**Élimi-nations**	**Total**	Vente au détail	Services financiers	Élimi-nations	Total
Produits	**59 786 $**	**1 586 $**	**(358) $**	**61 014 $**	58 345 $	1 540 $	(356) $	59 529 $
Marge brute[2)]	18 721 $	1 363 $	(358) $	19 726 $	18 083 $	1 310 $	(356) $	19 037 $
Marge brute exprimée en pourcentage[2)]	31,3 %	s.o.	— %	32,3 %	31,0 %	s.o.	— %	32,0 %
Résultat d'exploitation	**3 465 $**	**437 $**	**— $**	**3 902 $**	3 500 $	204 $	— $	3 704 $
Montant ajusté du résultat d'exploitation[2)]	4 245	312	—	4 557	4 012	228	—	4 240
Montant ajusté du BAIIA[2)]	6 662 $	362 $	— $	7 024 $	6 361 $	286 $	— $	6 647 $
Montant ajusté de la marge du BAIIA[2)]	11,1 %	s.o.	— %	11,5 %	10,9 %	s.o.	— %	11,2 %
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	**683 $**	**138 $**	**— $**	**821 $**	660 $	143 $	— $	803 $
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières[2)]	683	148	—	831	660	143	—	803
Bénéfice avant impôt sur le résultat	**2 782 $**	**299 $**	**— $**	**3 081 $**	2 840 $	61 $	— $	2 901 $
Impôt sur le résultat				806 $				714 $
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat[2)]				969				858
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle				104 $				87 $
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social				12				12
Incidence du rachat d'actions privilégiées				4				—
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société				**2 155 $**				2 088 $
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société[2)]				2 637				2 480
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)				**6,99 $**				6,52 $
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire[2)] (en dollars)				8,55 $				7,75 $
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)				**308,5**				320,0

Le tableau qui suit présente une répartition du chiffre d'affaires total et du chiffre d'affaires des magasins comparables de la société pour le secteur Vente au détail.

Pour les périodes closes le 28 décembre 2024 et le 30 décembre 2023 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	**2024 (12 semaines)**		2023 (12 semaines)		**2024 (52 semaines)**		2023 (52 semaines)	
	Chiffre d'affaires	**Chiffre d'affaires des magasins comparables**	Chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires des magasins comparables	**Chiffre d'affaires**	**Chiffre d'affaires des magasins comparables**	Chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires des magasins comparables
Secteur de l'alimentation au détail	**10 138 $**	**2,5 %**	9 774 $	2,0 %	**42 166 $**	**1,5 %**	41 188 $	3,9 %
Secteur des pharmacies au détail	**4 441**	**1,3 %**	4 383	4,6 %	**17 620**	**2,4 %**	17 157	5,4 %
Médicaments sur ordonnance et services de soins de santé	**2 230**	**6,3 %**	2 099	8,0 %	**9 182**	**6,3 %**	8 642	6,8 %
Produits de l'avant du magasin	**2 211**	**(3,1) %**	2 284	1,7 %	**8 438**	**(1,3) %**	8 515	4,2 %

SECTEUR VENTE AU DÉTAIL

- Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est établi à 14 579 millions de dollars au quatrième trimestre de 2024, en hausse de 422 millions de dollars, ou 3,0 %.
  - Pour le secteur de l'alimentation au détail (Loblaw), le chiffre d'affaires s'est élevé à 10 138 millions de dollars et le chiffre d'affaires des magasins comparables a augmenté de 2,5 % (2,0 % en 2023). Compte non tenu de l'incidence favorable liée au moment de l'Action de grâce, le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté d'environ 1,5 %.
    - L'indice des prix à la consommation calculé selon l'indice des prix à la consommation des aliments achetés au magasin s'est établi à 2,4 % (4,9 % en 2023), ce qui est supérieur à l'inflation interne du prix des aliments de la société.
    - L'achalandage en magasin du secteur de l'alimentation au détail a augmenté et la taille du panier d'épicerie s'est accrue.
  - Pour le secteur des pharmacies au détail (Shoppers Drug Mart/Pharmaprix), le chiffre d'affaires s'est établi à 4 441 millions de dollars et le chiffre d'affaires des magasins comparables s'est accru de 1,3 % (4,6 % en 2023), le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance et des services de soins de santé ayant affiché une augmentation de 6,3 % (8,0 % en 2023), en partie contrebalancée par un recul de 3,1 % du chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin (croissance de 1,7 % en 2023).
    - Si l'on tient compte seulement des magasins comparables, le nombre d'ordonnances a augmenté de 1,7 % (3,4 % en 2023) et la valeur moyenne des ordonnances s'est accrue de 4,0 % (3,4 % en 2023).
    - La diminution du chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin est principalement attribuable à la décision de retirer des tablettes certaines catégories de produits électroniques à faible marge, à l'incidence de la fermeture des comptoirs postaux pendant la grève de Postes Canada et à la baisse des ventes de produits alimentaires et de produits pour la maison, ce qui a été compensé en partie par la vigueur soutenue des produits de beauté.
- Le résultat d'exploitation s'est établi à 777 millions de dollars au quatrième trimestre de 2024, en baisse de 66 millions de dollars, ou 7,8 %. La diminution tient compte de la charge de 99 millions de dollars au titre du programme de fidélisation *PC Optimum* (voir la rubrique « Autres questions liées à l'entreprise » ci-dessous).
- La marge brute[2)] s'est établie à 4 505 millions de dollars au quatrième trimestre de 2024, en hausse de 96 millions de dollars, ou 2,2 %. La marge brute exprimée en pourcentage[2)] s'est élevée à 30,9 % et a diminué de 20 points de base, ce qui s'explique essentiellement par des variations dans la composition du chiffre d'affaires, y compris l'incidence de l'interruption des services postaux pendant la grève de Postes Canada et du moment du congé de l'Action de grâce, facteurs partiellement contrebalancés par des améliorations au chapitre des pertes liées aux stocks.

- Le montant ajusté du BAIIA[2)] s'est chiffré à 1 579 millions de dollars au quatrième trimestre de 2024, en hausse de 47 millions de dollars, ou 3,1 %, en raison d'une augmentation de la marge brute[2)], qui a été partiellement contrebalancée par une hausse des frais de vente et charges générales et administratives. Les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires se sont établis à 20,1 %, soit une baisse favorable de 20 points de base, du fait principalement de l'incidence, d'un exercice à l'autre, des coûts de main-d'œuvre, y compris les charges liées à la ratification des conventions collectives au cours de l'exercice précédent, et du levier d'exploitation découlant de l'augmentation du chiffre d'affaires, facteurs en partie contrebalancés par l'incidence, d'un exercice à l'autre, de certaines activités immobilières.
- Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles se sont élevés à 680 millions de dollars au quatrième trimestre de 2024, en hausse de 14 millions de dollars, ou 2,1 %, en raison essentiellement d'un accroissement des actifs loués et d'une augmentation de l'amortissement des immobilisations corporelles liée aux conversions de magasins de détail, facteurs partiellement contrebalancés par l'incidence d'un amortissement accéléré comptabilisé à l'exercice précédent en raison de l'optimisation du réseau. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions de Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ») et de Lifemark Health Group (« Lifemark ») de 115 millions de dollars (115 millions de dollars en 2023).

SECTEUR SERVICES FINANCIERS

- Les produits se sont établis à 476 millions de dollars au quatrième trimestre de 2024, ce qui représente une diminution de 11 millions de dollars, ou 2,3 %. La diminution est attribuable surtout à la baisse du chiffre d'affaires attribuable aux kiosques La Boutique Mobile[MC].
- Le bénéfice avant impôt sur le résultat s'est établi à 38 millions de dollars au quatrième trimestre de 2024, ce qui représente une diminution de 23 millions de dollars. La diminution est attribuable essentiellement aux avantages associés au renouvellement d'un accord à long terme avec Mastercard au cours de l'exercice précédent, ainsi qu'à une charge de 30 millions de dollars liée au programme de fidélisation *PC Optimum* (voir la rubrique « Autres questions liées à l'entreprise » ci-dessous). Cette diminution a été partiellement contrebalancée par l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de la provision pour pertes sur créances attendues.

AUTRES QUESTIONS LIÉES À L'ENTREPRISE

Programme de fidélisation *PC Optimum* Au quatrième trimestre de 2024, la société a comptabilisé une charge de 129 millions de dollars, dont une tranche de 99 millions de dollars dans le secteur Vente au détail et une tranche de 30 millions de dollars dans le secteur Services financiers. Cette charge représente la réévaluation du passif au titre de la fidélisation découlant des points non échangés, ce qui reflète la participation accrue des membres *PC Optimum* et les taux d'échange plus élevés.

Vente de *Wellwise* Au quatrième trimestre de 2024, la société a conclu avec un tiers un accord visant la vente de toutes les actions de son entreprise Wellwise de Shoppers[MD] (« *Wellwise* ») pour un produit en trésorerie. Par conséquent, la société a comptabilisé, dans les frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail, une réduction nette de la juste valeur de 23 millions de dollars. La transaction devrait être conclue au cours du premier trimestre de 2025.

MISE À JOUR RELATIVEMENT À LA STRATÉGIE ET PERSPECTIVES[3)]

Mise à jour relativement à la stratégie Les secteurs d'activité de Loblaw demeurent solides et bien positionnés, alors que les pressions économiques continuent à inciter encore les consommateurs en quête de valeur, de qualité, de service et de commodité à se tourner vers ses bannières. Grâce à des actifs de premier plan, la société continue à répondre aux besoins courants des consommateurs en matière d'alimentation, de santé et de bien-être, conformément à la raison d'être de Loblaw qui consiste à aider les Canadiens à *Vivre bien, vivre pleinement*. La société continuera de se concentrer en 2025 sur trois piliers stratégiques : faire preuve d'excellence en matière de vente au détail, générer de la croissance et investir en vue de l'avenir.

Excellence en matière de vente au détail Loblaw crée de la valeur grâce à l'exécution rigoureuse de ses principales activités de vente au détail et en tirant parti de son envergure et de ses actifs stratégiques. Cette excellence en matière de vente au détail repose sur des initiatives d'amélioration des processus et de création d'efficiences qui contribuent à la croissance du chiffre d'affaires, à l'optimisation des marges brutes et à la réduction des coûts d'exploitation. La société continue à mettre l'accent sur les opportunités stratégiques en matière d'approvisionnement afin d'assurer une plus grande fiabilité, d'améliorer la sélection de produits et de réaliser des économies d'échelle au sein de son réseau de magasins d'alimentation et de pharmacies. En tirant parti de son programme de fidélisation et des transactions effectuées par ses clients dans les secteurs de l'alimentation, de la pharmacie, des vêtements et des services financiers, et dont le nombre dépasse le milliard, Loblaw accroîtra l'efficacité de ses promotions tout en offrant aux Canadiens une valeur personnalisée et un service inégalé. La société continuera à investir et à améliorer son réseau de vente au détail afin de mieux répondre aux besoins de la clientèle et d'accroître sa rentabilité globale. Le secteur des magasins à escompte sera notamment mise à l'avant-plan alors que Loblaw entend étendre la présence des bannières No Frills et Maxi à davantage de collectivités et de quartiers partout au Canada. L'engagement de la direction à l'égard de l'excellence en matière de vente au détail dans les secteurs de l'alimentation et des pharmacies, combiné à un sentiment d'urgence, est centré sur la livraison d'un rendement solide et soutenu sur les plans opérationnel et financier.

Générer de la croissance Loblaw continue d'investir dans des secteurs de croissance ciblés afin de faire évoluer et de diversifier encore davantage son portefeuille d'actifs et de bénéficier d'un plus grand avantage concurrentiel. L'un des aspects qui permet à Loblaw de se démarquer est sa capacité à rejoindre les clients au moyen d'une gamme d'actifs numériques exclusifs, soit les Services numériques Loblaw (dont PC Express[MC]), Accélération Loblaw[MC] et *PC Optimum*, le plus solide programme de fidélisation au Canada. La société compte concentrer ses efforts sur l'optimisation de ces plateformes dans chacun de ses secteurs d'activité ainsi que sur l'amélioration de l'expérience client et des fonctionnalités. Le programme de fidélisation *PC Optimum* continue notamment d'évoluer grâce à davantage d'offres personnalisées percutantes et à des promotions plus efficaces, dans le but de favoriser la fidélisation et d'accroître la part du portefeuille des clients détenue par la société. En outre, la société modifie et adapte continuellement son réseau de magasins de manière à mieux servir ses clients. En 2024, elle a converti 38 magasins en bannières de magasins à escompte, ouvert 52 nouveaux magasins de vente au détail de produits alimentaires et pharmaceutiques et ajouté 78 nouvelles cliniques de soins pharmaceutiques au Canada, ce qui a eu pour effet de faire croître les ventes dans l'ensemble de ses divisions.

Investir en vue de l'avenir Loblaw continuera à investir dans la modernisation et l'automatisation de sa chaîne d'approvisionnement ainsi que dans l'expansion de son réseau de vente au détail. Ces investissements seront financés en partie par le produit tiré des cessions de biens immobiliers. Loblaw continuera à investir dans sa stratégie en matière de soins de santé connectés dans le but d'élargir la portée de son écosystème dans le secteur de la santé en mettant les patients en contact avec un réseau incomparable de pharmacies, de professionnels de la santé et de solutions technologiques. Les pharmacies assumeront un rôle de plus en plus important dans la prestation des soins offerts aux Canadiens grâce à l'élargissement de leur champ d'exercice et à l'augmentation du nombre de cliniques de soins pharmaceutiques. En 2025, Loblaw prévoit investir davantage dans son réseau en ouvrant environ 80 nouveaux magasins de produits alimentaires et pharmaceutiques et 100 nouvelles cliniques de soins pharmaceutiques. En janvier 2025, la société a amorcé la migration de ses activités vers son centre de distribution entièrement automatisé et à température adaptée de 1,2 million de pieds carrés situé à East Gwillimbury, en Ontario. La société entreprendra la construction d'une installation similaire entièrement automatisée à Caledon, en Ontario, en 2025. Ces investissements reflètent la volonté constante de la société d'améliorer sa chaîne d'approvisionnement afin de mieux servir ses clients et de répondre à leurs besoins changeants.

Perspectives[3] Loblaw continuera de viser l'excellence en matière de vente au détail tout en assurant la progression de ses initiatives de croissance, dans le but d'enregistrer des résultats opérationnels et financiers stables en 2025. Les secteurs d'activité de la société demeurent bien positionnés pour répondre aux besoins courants des Canadiens.

En 2025, les résultats de la société refléteront l'incidence d'une 53e semaine, ce qui devrait se traduire par une augmentation du montant ajusté du bénéfice net par action ordinaire[2] d'environ 2 %. Sur une base comparative pour l'exercice complet, en excluant l'incidence de la 53e semaine, la société s'attend à ce que :

- ses activités de vente au détail dégagent une croissance du bénéfice plus élevée que celle du chiffre d'affaires;
- la croissance du montant ajusté du bénéfice net par action ordinaire[2] se situe au haut de la fourchette à un chiffre;
- les investissements dans notre réseau de magasins et nos centres de distribution se poursuivent grâce à des investissements d'un montant net de 1,9 milliard de dollars, ce qui reflète des investissements en capital bruts d'environ 2,2 milliards de dollars, déduction faite d'un produit tiré des cessions d'immeubles d'environ 300 millions de dollars;
- le remboursement de capital aux actionnaires puisse avoir lieu de par l'affectation d'une fraction importante des flux de trésorerie disponibles au rachat d'actions.

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE (« ESG »)

En 2024, la société a continué à réaliser des progrès en ce qui concerne ses piliers prioritaires ESG :

Lutter contre les changements climatiques : La société a fait progresser son plan de réduction des émissions de carbone et a mené à bien plus de 500 projets de réduction des émissions de carbone, ce qui a permis de réduire de 16 % les émissions de Scope 1 et de Scope 2 (par rapport à l'année de référence 2020).

La société a également continué à accomplir des progrès dans sa lutte contre les déchets plastiques et le gaspillage alimentaire. Elle a atteint un seuil de conformité de plus de 90 % pour les emballages faits de plastique des produits de marques contrôlées et de ceux emballés en magasin, conformément aux Règles d'or de la conception du Consumer Goods Forum[4] (un ensemble de règles acceptées mondialement visant à améliorer la conception des emballages en plastique et à réduire les déchets de plastique), et a détourné plus de 82 500 tonnes métriques de déchets alimentaires des sites d'enfouissement, dont plus de 17 500 tonnes métriques de denrées alimentaires qui ont été données à des banques alimentaires.

Faire progresser l'équité sociale : La société est fière de son engagement soutenu et de ses réalisations pour faire progresser l'équité sociale, et de refléter les collectivités qu'elle dessert. En 2024, des dons (y compris des dons en nature) de plus de 212 millions de dollars ont été versés à des programmes caritatifs à l'échelle du pays. Cela comprend l'appui de la Fondation pour les enfants le Choix du Président qui vise à rejoindre plus de 997 000 élèves à l'échelle nationale pendant l'année scolaire en cours (2024/2025) dans le cadre de son objectif consistant à nourrir un million d'enfants par an d'ici la fin de 2025. La Fondation Pharmaprix pour la santé des femmes[MD] a versé plus de 12 millions de dollars en 2024 pour soutenir des initiatives qui améliorent l'accès des femmes aux soins de santé. Entre 2020 et 2024, la société a formé, d'un océan à l'autre, un total de 198 000 collègues sur des sujets fondamentaux liés à la diversité, à l'équité et à l'inclusion (« DÉI »).

Gouvernance : En 2024, Loblaw a réalisé une étude d'impact sur les droits de la personne en lien avec la production de brocoli et de chou-fleur au Mexique, aux États-Unis et au Canada, pays auprès desquels la société s'approvisionne, et les résultats du rapport ont été publiés en ligne.

Afin de démontrer l'engagement de Loblaw à être conforme au cadre élaboré par l'International Sustainability Standards Board (« ISSB ») et de fournir des informations plus pertinentes et en temps opportun aux parties prenantes, la société a publié en primeur son rapport des priorités en matière d'ESG pour 2024.

OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS

Pour l'exercice complet, la société a racheté 11,0 millions d'actions ordinaires aux fins d'annulation, à un coût de 1 754 millions de dollars.

De temps à autre, la société participe à un régime d'achat automatique d'actions (le « RAAA ») avec un courtier afin de faciliter le rachat de ses actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Pendant la période de validité du RAAA, le courtier de la société peut acheter des actions ordinaires à des moments où la société ne serait normalement pas active sur le marché.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs portant sur les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives et les occasions d'affaires de la société, ainsi que sur les questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué de presse renferment plus particulièrement, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant les résultats attendus ainsi que les événements et les plans futurs, les initiatives stratégiques et la restructuration, les changements réglementaires, dont la poursuite de la réforme du réseau de la santé, la situation de trésorerie future, les dépenses d'investissement prévues ainsi que le degré d'avancement et l'incidence des déploiements de systèmes de technologies de l'information. Ces énoncés prospectifs particuliers figurent tout au long du présent communiqué de presse, y compris, mais sans s'y limiter, aux rubriques « Résultats d'exploitation consolidés et sectoriels » et « Mise à jour relativement à la stratégie et perspectives ». Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « croire », « pouvoir », « entrevoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « devoir » et d'autres mots ou expressions semblables, conjugués au présent, au conditionnel ou au futur, lorsqu'ils se rapportent à la société et à sa direction.

Les énoncés prospectifs reflètent les estimations, opinions et hypothèses de la société, lesquelles se fondent sur la perception qu'a la direction des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, de l'avis de la direction, sont appropriés dans les circonstances. Les estimations, opinions et hypothèses de la société sont, de par leur nature, assujetties à des incertitudes et à des éventualités importantes d'ordre commercial, économique, concurrentiel ou autre en ce qui a trait aux événements futurs, et sont donc susceptibles d'être révisées. La société ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses se révéleront exactes.

Bon nombre de risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés explicitement ou implicitement ou de ceux qui sont prévus dans les énoncés prospectifs, notamment ceux qui sont décrits dans le rapport de gestion de la société inclus dans son Rapport annuel de 2024 et dans sa notice annuelle 2024 pour l'exercice clos le 28 décembre 2024.

Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui traduisent les attentes de la société uniquement à la date du présent communiqué de presse. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les présents énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

DÉCLARATION DE DIVIDENDES

Après la clôture du quatrième trimestre de 2024, le Conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel sur les actions ordinaires de :

Actions ordinaires	0,513 $ par action ordinaire, à payer le 1er avril 2025 aux actionnaires inscrits le 15 mars 2025

EXTRAIT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR ET AUTRES MESURES FINANCIÈRES

La société utilise des mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières, qui font l'objet d'un rapprochement et sont décrites en détail à l'Annexe 1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », du présent communiqué de presse.

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité » ou les « PCGR »), elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR.

Les tableaux qui suivent présentent sommairement les différences entre les mesures financières conformes aux PCGR et les mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières de la société, qui font l'objet d'un rapprochement et sont décrites en détail à l'Annexe 1.

Pour les périodes closes le 28 décembre 2024 et le 30 décembre 2023 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	**2024 (12 semaines)**			2023 (12 semaines)		
	Mesures conformes aux PCGR	**Éléments d'ajustement**	**Mesures non conformes aux PCGR[2)]**	Mesures conformes aux PCGR	Éléments d'ajustement	Mesures non conformes aux PCGR[2)]
BAIIA	**1 546 $**	**152 $**	**1 698 $**	1 623 $	10 $	1 633 $
Résultat d'exploitation	**852 $**	**267 $**	**1 119 $**	943 $	125 $	1 068 $
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	**199**	**—**	**199**	195	—	195
Bénéfice avant impôt sur le résultat	**653 $**	**267 $**	**920 $**	748 $	125 $	873 $
Déduire les éléments suivants :						
Impôt sur le résultat	**185**	**60**	**245**	188	36	224
Participations ne donnant pas le contrôle	**(1)**	**—**	**(1)**	16	—	16
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées	**3**	**—**	**3**	3	—	3
Incidence du rachat d'actions privilégiées	**4**	**—**	**4**	—	—	—
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société[i)]	**462 $**	**207 $**	**669 $**	541 $	89 $	630 $
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	**1,52 $**	**0,68 $**	**2,20 $**	1,72 $	0,28 $	2,00 $
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires – dilué (en millions)	**304,4**	**—**	**304,4**	314,9	—	314,9

Pour les exercices clos le 28 décembre 2024 et le 30 décembre 2023 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	**2024 (52 semaines)**			2023 (52 semaines)		
	Mesures conformes aux PCGR	**Éléments d'ajustement**	**Mesures non conformes aux PCGR[2)]**	Mesures conformes aux PCGR	Éléments d'ajustement	Mesures non conformes aux PCGR[2)]
BAIIA	**6 868 $**	**156 $**	**7 024 $**	6 610 $	37 $	6 647 $
Résultat d'exploitation	**3 902 $**	**655 $**	**4 557 $**	3 704 $	536 $	4 240 $
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	**821**	**10**	**831**	803	—	803
Bénéfice avant impôt sur le résultat	**3 081 $**	**645 $**	**3 726 $**	2 901 $	536 $	3 437 $
Déduire les éléments suivants :						
Impôt sur le résultat	**806**	**163**	**969**	714	144	858
Participations ne donnant pas le contrôle	**104**	**—**	**104**	87	—	87
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées	**12**	**—**	**12**	12	—	12
Incidence du rachat d'actions privilégiées	**4**	**—**	**4**	—	—	—
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société[i)]	**2 155 $**	**482 $**	**2 637 $**	2 088 $	392 $	2 480 $
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	**6,99 $**	**1,56 $**	**8,55 $**	6,52 $	1,23 $	7,75 $
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires – dilué (en millions)	**308,5**	**—**	**308,5**	320,0	—	320,0

i) Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société correspond au bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, déduction faite des dividendes déclarés sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de la société et de l'incidence du rachat de ces actions.

Le tableau qui suit présente sommairement les éléments d'ajustement de la société, qui font l'objet d'un rapprochement et sont décrits en détail à l'Annexe 1.

Pour les périodes closes le 28 décembre 2024 et le 30 décembre 2023 (en millions de dollars canadiens)	**2024 (12 semaines)**	2023 (12 semaines)	**2024 (52 semaines)**	2023 (52 semaines)
Résultat d'exploitation	**852 $**	943 $	**3 902 $**	3 704 $
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :				
Programme de fidélisation *PC Optimum*	**129 $**	— $	**129 $**	— $
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/ Pharmaprix et de Lifemark	**115**	115	**499**	499
Réduction de la juste valeur liée à la vente de *Wellwise*	**23**	—	**23**	—
Ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités	**3**	9	**3**	9
Charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif	**—**	—	**164**	—
(Recouvrements) charges relatifs aux questions en matière de taxes à la consommation liées à la Banque PC	**—**	(13)	**(155)**	24
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	**—**	14	**(5)**	16
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	**(3)**	—	**(3)**	(12)
Éléments d'ajustement	**267 $**	125 $	**655 $**	536 $
Montant ajusté du résultat d'exploitation[2)]	**1 119 $**	1 068 $	**4 557 $**	4 240 $
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	**199 $**	195 $	**821 $**	803 $
Ajouter : Recouvrement relatif à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC	**—**	—	**10**	—
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières[2)]	**199 $**	195 $	**831 $**	803 $
Impôt sur le résultat	**185 $**	188 $	**806 $**	714 $
Ajouter l'incidence de l'élément suivant :				
Incidence fiscale des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt	**60 $**	36 $	**163 $**	144 $
Éléments d'ajustement	**60 $**	36 $	**163 $**	144 $
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat[2)]	**245 $**	224 $	**969 $**	858 $

PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES

Les tableaux qui suivent présentent les principales informations financières trimestrielles et annuelles, qui ont été tirées des états financiers consolidés annuels de la société pour l'exercice clos le 28 décembre 2024, lesquels ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité. Ces informations financières ne contiennent pas toutes les informations à fournir aux termes des normes IFRS de comptabilité; par conséquent, elles doivent être lues en parallèle avec le Rapport annuel de 2024 de la société, qui est disponible sous l'onglet Investisseurs du site Web de la société, à l'adresse loblaw.ca, et à l'adresse sedarplus.ca.

États consolidés des résultats

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	**28 décembre 2024 (12 semaines)**	30 décembre 2023 (12 semaines)	**28 décembre 2024 (52 semaines)**	30 décembre 2023 (52 semaines)
Produits	**14 948 $**	14 531 $	**61 014 $**	59 529 $
Coût des ventes	**10 171**	9 858	**41 288**	40 492
Frais de vente et charges générales et administratives	**3 925**	3 730	**15 824**	15 333
Résultat d'exploitation	**852 $**	943 $	**3 902 $**	3 704 $
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	**199**	195	**821**	803
Bénéfice avant impôt sur le résultat	**653 $**	748 $	**3 081 $**	2 901 $
Impôt sur le résultat	**185**	188	**806**	714
Bénéfice net	**468 $**	560 $	**2 275 $**	2 187 $
Attribuable aux :				
Actionnaires de la société	**469 $**	544 $	**2 171 $**	2 100 $
Participations ne donnant pas le contrôle	**(1)**	16	**104**	87
Bénéfice net	**468 $**	560 $	**2 275 $**	2 187 $
Bénéfice net par action ordinaire (en dollars)				
De base	**1,53 $**	1,73 $	**7,06 $**	6,59 $
Dilué	**1,52 $**	1,72 $	**6,99 $**	6,52 $
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)				
De base	**301,5**	311,7	**305,1**	316,7
Dilué	**304,4**	314,9	**308,5**	320,0

Bilans consolidés

(en millions de dollars canadiens)	**Au 28 décembre 2024**	Au 30 décembre 2023
Actifs		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**1 462 $**	$ 1 488
Placements à court terme	**648**	464
Créances	**1 455**	1 298
Créances sur cartes de crédit	**4 230**	4 132
Stocks	**6 330**	5 820
Charges payées d'avance et autres actifs	**376**	324
Actifs détenus en vue de la vente	**47**	52
Total des actifs courants	**14 548 $**	13 578 $
Immobilisations corporelles	**7 098**	6 346
Actifs au titre de droits d'utilisation	**8 239**	7 662
Immeubles de placement	**56**	53
Immobilisations incorporelles	**5 446**	5 994
Goodwill	**4 372**	4 349
Actifs d'impôt différé	**118**	125
Autres actifs	**1 003**	872
Total des actifs	**40 880 $**	38 979 $
Passifs		
Passifs courants		
Dette bancaire	**— $**	13 $
Fournisseurs et autres passifs	**7 531**	6 324
Passif au titre de la fidélisation	**212**	123
Provisions	**252**	115
Impôt sur le résultat à payer	**86**	240
Dépôts à vue de clients	**353**	166
Dette à court terme	**800**	850
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	**631**	1 191
Tranche à moins d'un an des obligations locatives	**1 648**	1 455
Participation des pharmaciens propriétaires	**255**	370
Total des passifs courants	**11 768 $**	10 847 $
Provisions	**135**	123
Dette à long terme	**7 570**	6 661
Obligations locatives	**8 535**	8 003
Passifs d'impôt différé	**957**	1 132
Autres passifs	**649**	594
Total des passifs	**29 614 $**	27 360 $
Capitaux propres		
Capital social	**6 196 $**	6 477 $
Résultats non distribués	**4 748**	4 816
Surplus d'apport	**115**	136
Cumul des autres éléments du résultat global	**32**	35
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société	**11 091 $**	11 464 $
Participations ne donnant pas le contrôle	**175**	155
Total des capitaux propres	**11 266 $**	11 619 $
Total des passifs et des capitaux propres	**40 880 $**	38 979 $

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	**28 décembre 2024 (12 semaines)**	30 décembre 2023 (12 semaines)	**28 décembre 2024 (52 semaines)**	30 décembre 2023 (52 semaines)
Activités d'exploitation				
Bénéfice net	**468 $**	560 $	**2 275 $**	2 187 $
Ajouter (déduire) :				
Impôt sur le résultat	**185**	188	**806**	714
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	**199**	195	**821**	803
Ajustements au titre des immeubles de placement	**27**	9	**27**	9
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	**694**	680	**2 966**	2 906
Pertes de valeur d'actifs, déduction faite des reprises	**31**	16	**32**	17
Variation du compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit	**(12)**	25	**7**	50
Variation des provisions	**6**	7	**149**	19
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	**510**	28	**84**	(9)
Variation des créances sur cartes de crédit, montant brut	**(328)**	(211)	**(105)**	(228)
Impôt sur le résultat payé	**(218)**	(143)	**(1 143)**	(917)
Intérêts perçus	**3**	6	**25**	24
Autres	**22**	45	**(142)**	79
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	**1 587 $**	1 405 $	**5 802 $**	5 654 $
Activités d'investissement				
Acquisitions d'immobilisations corporelles	**(537) $**	(548) $	**(1 823) $**	(1 665) $
Entrées d'immobilisations incorporelles	**(91)**	(91)	**(377)**	(407)
Cession (acquisition) de placements à court terme	**(112)**	131	**(184)**	(138)
Produit de la sortie d'actifs	**43**	182	**363**	321
Paiements au titre de la location reçus relativement aux contrats de location-financement	**2**	2	**13**	17
(Acquisition) cession de placements à long terme	**(1)**	(31)	**81**	45
Autres	**(19)**	25	**(94)**	(18)
Sorties nettes liées aux activités d'investissement	**(715) $**	(330) $	**(2 021) $**	(1 845) $
Activités de financement				
(Diminution) augmentation de la dette bancaire	**(167) $**	(9) $	**(13) $**	5 $
Augmentation de la dette à court terme	**200**	200	**(50)**	150
Augmentation des dépôts à vue de clients	**166**	19	**187**	41
Dette à long terme				
Émise	**363**	155	**1 557**	833
Remboursée	**(143)**	(161)	**(1 202)**	(762)
Intérêts payés	**(99)**	(101)	**(443)**	(421)
Loyers payés en trésorerie en vertu des obligations locatives – intérêts	**(102)**	(89)	**(415)**	(370)
Loyers payés en trésorerie en vertu des obligations locatives – capital	**(150)**	(170)	**(1 086)**	(1 071)
Dividendes versés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées	**—**	(142)	**(459)**	(562)
Capital social ordinaire				
Émis	**2**	22	**147**	61
Racheté et détenu en fiducie	**—**	—	**(72)**	(72)
Racheté et annulé	**(357)**	(494)	**(1 754)**	(1 729)
Produit d'autres passifs financiers	**—**	—	**—**	115
Autres	**(122)**	(49)	**(213)**	(150)
Sorties nettes liées aux activités de financement	**(409) $**	(819) $	**(3 816) $**	(3 932) $
Incidence de la variation des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	**6 $**	4 $	**9 $**	3 $
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	**469 $**	260 $	**(26) $**	(120) $
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	**993**	1 228	**1 488**	1 608
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	**1 462 $**	1 488 $	**1 462 $**	1 488 $

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

Rapport annuel de 2024

Le Rapport annuel de 2024 à l'intention des actionnaires de la société est disponible sous l'onglet « Investisseurs » du site Web de la société, à loblaw.ca, et à sedarplus.ca.

Rapport sur la *Loi sur l'esclavage moderne*

Vers le 26 février 2025, conformément à la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* (connue sous le nom de *Loi sur l'esclavage moderne* du Canada), la société, certaines de ses filiales et George Weston Limitée (« Weston ») déposeront publiquement leur Rapport sur la *Loi sur l'esclavage moderne* conjoint pour l'exercice 2024. Le Rapport sur la *Loi sur l'esclavage moderne* pourra être consulté en ligne sur le site Web de la société à loblaw.ca et sous son profil SEDAR+ à sedarplus.ca. Tous les actionnaires peuvent demander qu'un exemplaire papier du rapport leur soit envoyé, sans frais, en soumettant une demande par courriel à investor@loblaw.ca.

Relations avec les investisseurs

Personne-ressource pour les investisseurs :
Roy MacDonald
Vice-président, Relations avec les investisseurs
investor@loblaw.ca

Personne-ressource pour les médias :
Scott Bonikowsky
Vice-président principal, Affaires corporatives et communications
pr@loblaw.ca

Des informations financières supplémentaires ont été transmises par voie électronique à diverses autorités en valeurs mobilières du Canada par l'intermédiaire de SEDAR+ et au Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »), organisme de réglementation principal de la Banque le Choix du Président (la « Banque PC »), filiale de la société. La société procède à un appel à l'intention des analystes peu de temps après la publication de ses résultats financiers trimestriels. Ces appels sont archivés sous l'onglet « Investisseurs » du site Web de la société, à l'adresse loblaw.ca.

Téléconférence et webémission

Les Compagnies Loblaw Limitée tiendra une téléconférence et une webémission le 20 février 2025 à 10 h (HE).

Pour accéder à la téléconférence, prière de composer le 416-945-7677 ou le 888-699-1199. La rediffusion sera disponible environ deux heures après la téléconférence au 289-819-1450 ou au 888-660-6345, code d'accès 63412#. Pour accéder à la webémission, veuillez cliquer sur l'onglet « Investisseurs » du site loblaw.ca. Préinscription possible.

De plus amples renseignements sur la téléconférence et la webémission se trouvent sur le site Web de Les Compagnies Loblaw Limitée à l'adresse loblaw.ca.

Notes de fin de document du communiqué de presse

1) Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs. Voir la rubrique « Énoncés prospectifs » du présent communiqué de presse et du Rapport annuel de 2024 de la société pour une analyse des principaux facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions et des projections formulées aux présentes et pour connaître les principaux facteurs et hypothèses pris en compte lors de l'établissement de ces énoncés. Le présent communiqué de presse doit être lu en parallèle avec les documents que Les Compagnies Loblaw Limitée dépose, à l'occasion, auprès des autorités en valeurs mobilières et qui peuvent être consultés à sedarplus.ca et à loblaw.ca.
2) Voir la rubrique intitulée « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » figurant en Annexe 1 du présent communiqué de presse, qui comprend le rapprochement de ces mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières avec les mesures conformes aux PCGR les plus directement comparables.
3) À lire en parallèle avec la rubrique « Énoncés prospectifs » du présent communiqué de presse et du Rapport annuel de 2024 de la société.
4) Emballages admis à la collecte des matières recyclables dans le cadre des programmes municipaux participants seulement. Il se peut que, dans certaines régions, certains emballages ne soient pas acceptés aux fins de recyclage. Il est conseillé de consulter les ressources de la municipalité locale pour obtenir de plus amples renseignements sur l'acceptabilité des emballages dans une collectivité donnée.

ANNEXE 1 : MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR ET AUTRES MESURES FINANCIÈRES

La société utilise les mesures financières et les ratios financiers non conformes aux PCGR et autres mesures financières et ratios financiers suivants : la marge brute du secteur Vente au détail; le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail; le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail; le montant ajusté du bénéfice avant impôt sur le résultat, charges d'intérêts nettes et autres charges financières et amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (le « montant ajusté du BAIIA »); le montant ajusté de la marge du BAIIA; le montant ajusté du résultat d'exploitation; le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières; le montant ajusté de l'impôt sur le résultat; le montant ajusté du taux d'impôt effectif; le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires; le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire; les flux de trésorerie disponibles; et le chiffre d'affaires des magasins comparables. Elle estime que ces mesures financières et ces ratios financiers non conformes aux PCGR et autres mesures financières et ratios financiers fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer sa performance et sa situation financières, pour les raisons indiquées ci-dessous.

La direction a recours à ces mesures et à d'autres mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société ajuste ces éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents.

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR.

Marge brute du secteur Vente au détail, montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail et montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du montant ajusté de la marge brute par secteur avec la marge brute par secteur, laquelle fait l'objet d'un rapprochement avec les produits et le coût des ventes qui sont présentés dans les états consolidés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère la marge brute du secteur Vente au détail et le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail comme des mesures utiles l'aidant à évaluer la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail et à prendre des décisions à l'égard de ses activités courantes.

Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail correspond au montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail divisé par les produits du secteur Vente au détail.

	2024 (12 semaines)				2023 (12 semaines)			
Pour les périodes closes le 28 décembre 2024 et le 30 décembre 2023 (en millions de dollars canadiens)	**Vente au détail**	**Services financiers**	**Élimi-nations**	**Total**	Vente au détail	Services financiers	Élimi-nations	Total
Produits	**14 579 $**	**476 $**	**(107) $**	**14 948 $**	14 157 $	487 $	(113) $	14 531 $
Coût des ventes	**10 074**	**97**	**—**	**10 171**	9 748	110	—	9 858
Marge brute	**4 505 $**	**379 $**	**(107) $**	**4 777 $**	4 409 $	377 $	(113) $	4 673 $
Montant ajusté de la marge brute	**4 505 $**	**379 $**	**(107) $**	**4 777 $**	4 409 $	377 $	(113) $	4 673 $

	2024 (52 semaines)				2023 (52 semaines)			
Pour les exercices clos le 28 décembre 2024 et le 30 décembre 2023 (en millions de dollars canadiens)	**Vente au détail**	**Services financiers**	**Élimi-nations**	**Total**	Vente au détail	Services financiers	Élimi-nations	Total
Produits	**59 786 $**	**1 586 $**	**(358) $**	**61 014 $**	58 345 $	1 540 $	(356) $	59 529 $
Coût des ventes	**41 065**	**223**	**—**	**41 288**	40 262	230	—	40 492
Marge brute	**18 721 $**	**1 363 $**	**(358) $**	**19 726 $**	18 083 $	1 310 $	(356) $	19 037 $
Montant ajusté de la marge brute	**18 721 $**	**1 363 $**	**(358) $**	**19 726 $**	18 083 $	1 310 $	(356) $	19 037 $

Montant ajusté du résultat d'exploitation, montant ajusté du BAIIA et montant ajusté de la marge du BAIIA
Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté du BAIIA avec le résultat d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société qui est présenté dans les états consolidés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté du BAIIA comme une mesure utile l'aidant à évaluer la performance de ses activités courantes et sa capacité à générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, notamment son programme de dépenses d'investissement.

Le montant ajusté de la marge du BAIIA correspond au montant ajusté du BAIIA, divisé par les produits.

	2024 (12 semaines)			2023 (12 semaines)		
Pour les périodes closes le 28 décembre 2024 et le 30 décembre 2023 (en millions de dollars canadiens)	**Vente au détail**	**Services financiers**	**Total**	Vente au détail	Services financiers	Total
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société			**469 $**			544 $
Ajouter l'incidence des éléments suivants :						
Participations ne donnant pas le contrôle			**(1)**			16
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières			**199**			195
Impôt sur le résultat			**185**			188
Résultat d'exploitation	**777 $**	**75 $**	**852 $**	843 $	100 $	943 $
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :						
Programme de fidélisation *PC Optimum*	**99 $**	**30 $**	**129 $**	— $	— $	— $
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	**115**	**—**	**115**	115	—	115
Réduction de la juste valeur liée à la vente de *Wellwise*	**23**	**—**	**23**	—	—	—
Ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités	**3**	**—**	**3**	9	—	9
Recouvrement relatif à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC	**—**	**—**	**—**	—	(13)	(13)
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	**—**	**—**	**—**	14	—	14
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	**(3)**	**—**	**(3)**	—	—	—
Éléments d'ajustement	**237 $**	**30 $**	**267 $**	138 $	(13) $	125 $
Montant ajusté du résultat d'exploitation	**1 014 $**	**105 $**	**1 119 $**	981 $	87 $	1 068 $
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	**680**	**14**	**694**	666	14	680
Moins : Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	**(115)**	**—**	**(115)**	(115)	—	(115)
Montant ajusté du BAIIA	**1 579 $**	**119 $**	**1 698 $**	1 532 $	101 $	1 633 $

Pour les exercices clos le 28 décembre 2024 et le 30 décembre 2023 (en millions de dollars canadiens)	**2024 (52 semaines)**			2023 (52 semaines)		
	Vente au détail	**Services financiers**	**Total**	Vente au détail	Services financiers	Total
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société			**2 171 $**			2 100 $
Ajouter l'incidence des éléments suivants :						
Participations ne donnant pas le contrôle			**104**			87
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières			**821**			803
Impôt sur le résultat			**806**			714
Résultat d'exploitation	**3 465 $**	**437 $**	**3 902 $**	3 500 $	204 $	3 704 $
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :						
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	**499 $**	**— $**	**499 $**	499 $	— $	499 $
Charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif	**164**	**—**	**164**	—	—	—
Programme de fidélisation *PC Optimum*	**99**	**30**	**129**	—	—	—
Réduction de la juste valeur liée à la vente de *Wellwise*	**23**	**—**	**23**	—	—	—
Ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités	**3**	**—**	**3**	9	—	9
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	**(3)**	**—**	**(3)**	(12)	—	(12)
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	**(5)**	**—**	**(5)**	16	—	16
(Recouvrements) charges relatifs aux questions en matière de taxes à la consommation liées à la Banque PC	**—**	**(155)**	**(155)**	—	24	24
Éléments d'ajustement	**780 $**	**(125) $**	**655 $**	512 $	24 $	536 $
Montant ajusté du résultat d'exploitation	**4 245 $**	**312 $**	**4 557 $**	4 012 $	228 $	4 240 $
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	**2 916**	**50**	**2 966**	2 848	58	2 906
Moins : Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	**(499)**	**—**	**(499)**	(499)	—	(499)
Montant ajusté du BAIIA	**6 662 $**	**362 $**	**7 024 $**	6 361 $	286 $	6 647 $

Outre les éléments dont il est question plus haut à la section portant sur le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail, le montant ajusté du BAIIA a été touché, le cas échéant, par les éléments suivants :

Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark L'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en 2014 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée d'environ 6 050 millions de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée. En 2024, l'amortissement annuel lié aux immobilisations incorporelles acquises s'est établi à 479 millions de dollars. L'amortissement annuel diminuera pour atteindre environ 130 millions de dollars en 2025, soit 110 millions de dollars au cours du premier trimestre de 2025 et environ 30 millions de dollars par la suite.

L'acquisition de Lifemark en 2022 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée d'environ 299 millions de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée.

Charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif Le 24 juillet 2024, la société et Weston ont conclu une entente de règlement contraignante et, le 31 janvier 2025, la société et Weston ont conclu un accord de règlement afin de mettre un terme aux poursuites en recours collectif intentées contre elles à l'échelle nationale du fait de leur implication dans un arrangement de fixation des prix dans l'ensemble de l'industrie. Au deuxième trimestre de 2024, des charges de 164 millions de dollars ont été comptabilisées dans les frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail, au titre de la part de la société dans le règlement total et les coûts connexes.

Programme de fidélisation PC Optimum Au quatrième trimestre de 2024, la société a comptabilisé une charge de 129 millions de dollars, dont une tranche de 99 millions de dollars dans le secteur Vente au détail et une tranche de 30 millions de dollars dans le secteur Services financiers. Cette charge représente la réévaluation du passif au titre de la fidélisation découlant des points non échangés, ce qui reflète la participation accrue des membres *PC Optimum* et les taux d'échange plus élevés.

Réduction de la juste valeur liée à la vente de Wellwise Au quatrième trimestre de 2024, la société a conclu avec un tiers un accord visant la vente de toutes les actions de son entreprise *Wellwise* pour un produit en trésorerie. Par conséquent, la société a comptabilisé, dans les frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail, une réduction nette de la juste valeur de 23 millions de dollars. La transaction devrait être conclue au cours du premier trimestre de 2025.

Ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités La société évalue les immeubles non exploités, qui sont des immeubles de placement et des actifs détenus en vue de la vente qui ont été transférés depuis les immeubles de placement, à leur juste valeur. Selon le modèle de la juste valeur, les immeubles non exploités sont initialement comptabilisés au coût et ultérieurement évalués à la juste valeur. L'établissement de la juste valeur au moyen de l'approche par le résultat tient compte d'hypothèses concernant les taux de location du marché pour des immeubles de taille et de condition similaires situés dans la même région géographique, du montant des coûts d'exploitation recouvrables aux termes des contrats conclus avec les locataires, du montant des coûts d'exploitation non recouvrables, des périodes d'inoccupation, des incitatifs à la prise à bail et des taux de capitalisation finaux. Les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Profit sur la vente d'immeubles non exploités Au quatrième trimestre de 2024 et pour l'exercice à ce jour, la société a comptabilisé un profit sur la vente d'immeubles non exploités de 3 millions de dollars (profit de néant au quatrième trimestre de 2023 et de 12 millions de dollars pour l'exercice 2023).

Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change La société est exposée aux fluctuations des prix des marchandises et du cours de change du dollar américain. Conformément à sa politique de gestion du risque marchandises, la société a recours à des contrats à terme normalisés et à des contrats à terme de gré à gré négociés en bourse pour atténuer la volatilité des prix du carburant et du cours de change du dollar américain. Ces instruments dérivés ne sont pas acquis à des fins de transaction ou de spéculation. Conformément aux méthodes comptables que la société utilise à l'égard de ses instruments dérivés, la variation de la juste valeur de ces instruments, qui comprend les profits et les pertes réalisés et latents, est comptabilisée dans le résultat d'exploitation. La comptabilisation de ces dérivés sur marchandises et de ces dérivés de change a une incidence sur les résultats présentés par la société; cependant, leur effet économique permet de réduire considérablement les risques connexes découlant des fluctuations des prix des marchandises et du cours de change et des engagements liés au dollar américain.

(Recouvrements) charges relatifs aux questions en matière de taxes à la consommation liées à la Banque PC
En 2022, la Cour de l'impôt du Canada (la « Cour de l'impôt ») a rendu une décision concernant la Banque PC, une filiale de la société. La Cour de l'impôt a statué que la Banque PC n'a pas le droit de réclamer des crédits de taxe sur les intrants théoriques à l'égard de certains paiements qu'elle a versés à Loblaws Inc. relativement à des rachats de points de fidélisation. La Banque PC a ensuite déposé un avis d'appel auprès de la Cour d'appel fédérale et, en mars 2024, la Cour d'appel fédérale a entendu la cause. Au troisième trimestre de 2024, la Cour d'appel fédérale a rendu sa décision et a annulé la décision de la Cour de l'impôt. Par conséquent, la Banque PC a déduit des charges de 155 millions de dollars, dont une tranche de 111 millions de dollars qui avait été comptabilisée initialement en 2022. De plus, un montant de 10 millions de dollars a été comptabilisé au titre des produits d'intérêts découlant des remboursements d'impôts en trésorerie.

En 2023, le gouvernement fédéral a promulgué certaines lois sur les taxes à la consommation qui s'appliquaient à la Banque PC de manière rétroactive. Une charge de 37 millions de dollars, qui comprend les intérêts, a été comptabilisée à cet égard. Au quatrième trimestre de 2023, la société a déduit 13 millions de dollars des charges qui avaient été comptabilisées précédemment. La déduction était attribuable aux nouvelles directives formulées par l'Agence du revenu du Canada.

Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières et des charges d'intérêts nettes et autres charges financières qui sont présentées dans les états consolidés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance financière sous-jacente et pour la prise de décisions concernant ses activités de nature financière.

Pour les périodes closes le 28 décembre 2024 et le 30 décembre 2023 (en millions de dollars canadiens)	**2024 (12 semaines)**	2023 (12 semaines)	**2024 (52 semaines)**	2023 (52 semaines)
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	**199 $**	195 $	**821 $**	803 $
Ajouter : Recouvrement relatif à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC	**—**	—	**10**	—
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières	**199 $**	195 $	**831 $**	803 $

Au troisième trimestre de 2024 et pour l'exercice complet, un montant de 10 millions de dollars a été comptabilisé au titre des produits d'intérêts découlant des remboursements d'impôts en trésorerie relativement à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC dont il est question ci-dessus.

Montant ajusté de l'impôt sur le résultat et montant ajusté du taux d'impôt Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté de l'impôt sur le résultat avec l'impôt sur le résultat qui est présenté dans les états consolidés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté de l'impôt sur le résultat comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Le montant ajusté du taux d'impôt effectif correspond au montant ajusté de l'impôt sur le résultat, divisé par la somme du montant ajusté du résultat d'exploitation diminué du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières.

Pour les périodes closes le 28 décembre 2024 et le 30 décembre 2023 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	**2024 (12 semaines)**	2023 (12 semaines)	**2024 (52 semaines)**	2023 (52 semaines)
Montant ajusté du résultat d'exploitation[i)]	**1 119 $**	1 068 $	**4 557 $**	4 240 $
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières[i)]	**199**	195	**831**	803
Montant ajusté du bénéfice avant impôt	**920 $**	873 $	**3 726 $**	3 437 $
Impôt sur le résultat	**185 $**	188 $	**806 $**	714 $
Ajouter l'incidence de l'élément suivant :				
Incidence fiscale des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt[ii)]	**60**	36	**163**	144
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat	**245 $**	224 $	**969 $**	858 $
Taux d'impôt effectif	**28,3 %**	25,1 %	**26,2 %**	24,6 %
Montant ajusté du taux d'impôt effectif	**26,6 %**	25,7 %	**26,0 %**	25,0 %

i) Voir le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières présenté dans les tableaux ci-dessus.

ii) Voir le tableau portant sur le montant ajusté du résultat d'exploitation, le montant ajusté du BAIIA et le montant ajusté de la marge du BAIIA ainsi que le tableau présentant le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ci-dessus pour obtenir une liste exhaustive des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt.

Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société et le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire comme des mesures utiles pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Pour les périodes closes le 28 décembre 2024 et le 30 décembre 2023 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	**2024 (12 semaines)**	2023 (12 semaines)	**2024 (52 semaines)**	2023 (52 semaines)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	**469 $**	544 $	**2 171 $**	2 100 $
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	**(3)**	(3)	**(12)**	(12)
Incidence du rachat d'actions privilégiées	**(4)**	—	**(4)**	—
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	**462 $**	541 $	**2 155 $**	2 088 $
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	**469 $**	544 $	**2 171 $**	2 100 $
Éléments d'ajustement (se reporter au tableau suivant)	**207**	89	**482**	392
Montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	**676 $**	633 $	**2 653 $**	2 492 $
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	**(3)**	(3)	**(12)**	(12)
Incidence du rachat d'actions privilégiées	**(4)**	—	**(4)**	—
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	**669 $**	630 $	**2 637 $**	2 480 $
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	**304,4**	314,9	**308,5**	320,0

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire avec le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net dilué par action ordinaire pour les périodes closes aux dates indiquées.

	2024 (12 semaines)		2023 (12 semaines)		**2024 (52 semaines)**		2023 (52 semaines)	
Pour les périodes closes le 28 décembre 2024 et le 30 décembre 2023 (en millions de dollars canadiens/en dollars canadiens)	**Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société**	**Bénéfice net dilué par action ordinaire**	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire	**Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société**	**Bénéfice net dilué par action ordinaire**	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire
Montant présenté	**462 $**	**1,52 $**	541 $	1,72 $	**2 155 $**	**6,99 $**	2 088 $	6,52 $
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :								
Programme de fidélisation *PC Optimum*	**94 $**	**0,31 $**	— $	— $	**94 $**	**0,30 $**	— $	— $
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	**84**	**0,27**	85	0,27	**367**	**1,20**	367	1,15
Réduction de la juste valeur liée à la vente de *Wellwise*	**29**	**0,10**	—	—	**29**	**0,09**	—	—
Ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités	**3**	**0,01**	6	0,02	**3**	**0,01**	6	0,02
Charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif	**—**	**—**	—	—	**121**	**0,39**	—	—
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	**—**	**—**	10	0,03	**(4)**	**(0,01)**	12	0,04
(Recouvrements) charges relatifs aux questions en matière de taxes à la consommation liées à la Banque PC	**—**	**—**	(12)	(0,04)	**(125)**	**(0,41)**	17	0,05
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	**(3)**	**(0,01)**	—	—	**(3)**	**(0,01)**	(10)	(0,03)
Éléments d'ajustement	**207 $**	**0,68 $**	89 $	0,28 $	**482 $**	**1,56 $**	392 $	1,23 $
Montant ajusté	**669 $**	**2,20 $**	630 $	2,00 $	**2 637 $**	**8,55 $**	2 480 $	7,75 $

Flux de trésorerie disponibles Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement, par secteur d'exploitation à présenter, des flux de trésorerie disponibles avec les entrées nettes liées aux activités d'exploitation. La société est d'avis que les flux de trésorerie disponibles constituent une mesure utile pour évaluer la trésorerie qu'elle peut affecter à des activités de financement et d'investissement supplémentaires.

	2024 (12 semaines)				2023 (12 semaines)			
Pour les périodes closes le 28 décembre 2024 et le 30 décembre 2023 (en millions de dollars canadiens)	**Vente au détail**	**Services financiers**	**Élimi-nations[i)]**	**Total**	Vente au détail	Services financiers	Élimi-nations[i)]	Total
Entrées (sorties) nettes liées aux activités d'exploitation	**1 748 $**	**(209) $**	**48 $**	**1 587 $**	1 495 $	(131) $	41 $	1 405 $
Moins :								
Dépenses d'investissement[ii)]	**619**	**9**	**—**	**628**	666	10	—	676
Intérêts payés[i)]	**51**	**—**	**48**	**99**	60	—	41	101
Paiements au titre de la location, montant net	**250**	**—**	**—**	**250**	257	—	—	257
Flux de trésorerie disponibles	**828 $**	**(218) $**	**— $**	**610 $**	512 $	(141) $	— $	371 $

	2024 (52 semaines)				2023 (52 semaines)			
Pour les exercices clos le 28 décembre 2024 et le 30 décembre 2023 (en millions de dollars canadiens)	**Vente au détail**	**Services financiers**	**Élimi-nations[i)]**	**Total**	Vente au détail	Services financiers	Élimi-nations[i)]	Total
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	**5 449 $**	**205 $**	**148 $**	**5 802 $**	5 480 $	46 $	128 $	5 654 $
Moins :								
Dépenses d'investissement[ii)]	**2 160**	**40**	**—**	**2 200**	2 069	40	—	2 109
Intérêts payés[i)]	**295**	**—**	**148**	**443**	293	—	128	421
Paiements au titre de la location, montant net	**1 488**	**—**	**—**	**1 488**	1 424	—	—	1 424
Flux de trésorerie disponibles	**1 506 $**	**165 $**	**— $**	**1 671 $**	1 694 $	6 $	— $	1 700 $

i) Les intérêts payés sont inclus dans les entrées nettes liées aux activités d'exploitation du secteur Services financiers.

ii) Les dépenses d'investissement correspondent à la somme des acquisitions d'immobilisations corporelles et des entrées d'immobilisations incorporelles qui sont présentées dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie de la société, et des paiements anticipés transférés aux immobilisations corporelles au cours de la période à l'étude. Les dépenses d'investissement pour le quatrième trimestre de 2023 et l'exercice clos le 30 décembre 2023 incluaient des paiements anticipés de 37 millions de dollars transférés aux immobilisations corporelles.

Chiffre d'affaires des magasins comparables Le chiffre d'affaires des magasins comparables correspond au chiffre d'affaires du secteur Vente au détail tiré des magasins exploités pendant les deux périodes comparables, y compris les magasins ayant subi une relocalisation, une conversion, une expansion, une réduction ou une rénovation. La société estime que cette mesure est utile pour évaluer les tendances en matière de ventes, compte non tenu de l'effet des ouvertures et des fermetures de magasins.